



# Bulletin

Février 2019

# du RIOCM

Destiné aux organismes  
communautaires de Montréal

## Un premier bilan du gouvernement de François Legault

Le gouvernement de François Legault a franchi en janvier le cap des 100 premiers jours au pouvoir. Les analystes politiques ont bien sûr profité de l'occasion pour dresser un premier bilan de ses actions. Tous et toutes s'entendent pour dire que la lune de miel entre la Coalition avenir Québec (CAQ) et la population se poursuit. En effet, celui-ci bénéficiait en décembre dernier d'un taux d'approbation de 59%.

Tous et toutes s'entendent aussi pour dire que les attentes face à ce gouvernement sont très élevées et que les prochaines semaines seront cruciales. Malgré un surplus budgétaire qui devrait atteindre 1,7 milliard \$ pour 2018-2019, le gouvernement de François Legault aura des choix difficiles à faire.

### Les premières réalisations

Depuis l'élection d'octobre dernier, le ministre des Finances, Éric Girard, a publié une mise à jour économique dans laquelle il annonçait la bonification de l'allocation familiale pour les 2e et 3e enfants, le gel de la contribution additionnelle pour les services de garde subventionnés et un montant d'environ 200\$ pour les personnes de 70 ans et plus à faible revenu.

De son côté, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann a ordonné au réseau d'augmenter les services en soins à domicile, alors que la ministre responsable des Proches aidants a organisé une consultation pour alimenter son projet de politique nationale.

Enfin, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a déposé un projet de loi pour resserrer l'encadrement du cannabis. Ce projet de loi prévoit notamment augmenter l'âge minimal requis pour posséder du cannabis à 21 ans et interdire la consommation dans tous les lieux publics.

### Les promesses et les attentes

En campagne électorale, François Legault a fait de nombreuses promesses. D'un côté, il s'est engagé à alléger le fardeau fiscal des contribuables de 1,7 milliard \$ sur 5 ans, notamment par le biais de mesures de soutien financier aux familles et aux personnes âgées ou encore en uniformisant la taxe scolaire, ce qui privera le réseau de l'éducation de 700 à 900 millions \$.

Vous voulez savoir ce  
que j'ai fait dans les  
100 premiers jours?



(Suite à la page suivante)

# Un premier bilan du gouvernement de François Legault (suite)

De l'autre, il s'est engagé à améliorer les services à la population. Il a, entre autres, promis un meilleur accès à un médecin de famille, la réduction du temps d'attente dans les urgences à 90 minutes, l'instauration de la maternelle 4 ans et un meilleur accès aux professionnel.le.s pour les élèves en difficulté.

Dans le dossier de la lutte aux changements climatiques, le gouvernement de la CAQ a promis que le Québec atteindrait sa cible prévue de réduction de gaz à effet de serre pour 2030 tout en promettant aussi l'élargissement et le prolongement d'autoroutes ainsi que la construction d'un 3e lien entre Québec et Lévis.

## Et pour le communautaire ?

Selon le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), on note avec l'arrivée de la CAQ au pouvoir un changement de ton important par rapport au gouvernement précédent. Même s'il donne l'impression d'être plus ouvert et collaboratif, il ne faut toutefois pas oublier que le gouvernement de François Legault s'est fait élire en mettant de l'avant plusieurs idées conservatrices.

Au niveau du financement des organismes communautaires, les élu.e.s de la CAQ affirment vouloir donner priorité au soutien à la mission afin de permettre aux organismes de se concentrer sur celle-ci plutôt que sur de multiples demandes de financement par projet. Pour le moment, aucun chiffre n'a été avancé concernant la promesse d'un éventuel rehaussement. Il faudra surveiller le premier budget d'Éric Girard pour voir s'il respecte cet engagement.

Il faudra aussi voir si le gouvernement actuel maintient une vision utilitariste des organismes communautaires. Pour le moment, la directive visant à mieux financer les groupes en défense collective des droits qui donnent des services directs à la population demeure. En santé et services sociaux, une telle vision pourrait se traduire par une augmentation des ententes ayant pour but de sous-traiter certains services du réseau à des organismes communautaires.

## Soyons vigilant.e.s

Bien que plusieurs éléments positifs ressortent des premiers bilans du gouvernement de la CAQ, il faut rester vigilant.e.s. En effet, François Legault ne pourra pas tout faire : alléger le fardeau fiscal de la population tout en améliorant les services publics, lutter contre les changements climatiques tout en construisant des autoroutes, améliorer le financement à la mission des organismes communautaires tout en les considérant comme des sous-traitants du réseau public. Tôt ou tard, il devra faire des choix.

## Déclaration d'urgence climatique

Tous les indicateurs du réchauffement climatique sont au rouge : nous sommes en crise climatique. Suite à l'énumération d'une série de conséquences et catastrophes environnementales, des citoyens, des organisations sociales et environnementales unissent leurs voix dans une déclaration commune d'urgence climatique. Cette déclaration a été adoptée par plus d'une centaine de municipalités au Québec, dont la Communauté métropolitaine de Montréal.

Pour lire la déclaration

<https://www.groupmobilisation.com/la-duc>



### Répartition de l'enveloppe Ville-MTESSS



La Ville de Montréal prépare une révision de la répartition entre les arrondissements de l'enveloppe de financement Ville-MTESSS. Cet argent vient du plan de lutte à la pauvreté du gouvernement du Québec. Le RIOCM, ainsi que d'autres regroupements montréalais, a été invité à se prononcer sur une nouvelle méthode de répartition.

Tout comme pour l'exercice mené par la DRSP à l'automne dernier, le RIOCM est d'avis qu'il est à toute fin pratique inutile de déshabiller Clémentine pour habiller Frédérique. Bien qu'il s'agisse en apparence d'un exercice équitable, des personnes pauvres perdront des services de soutien essentiels. Pour nous, c'est beaucoup plus que les dommages collatéraux d'un exercice mathématique. Dans le cas qui nous préoccupe, l'enveloppe totale a été bonifiée

et nous croyons que cet argent neuf devrait être affecté aux territoires dont le taux relatif de pauvreté a augmenté. On éviterait ainsi de déstructurer des milieux, de perdre des expertises et de fragiliser des groupes communautaires déjà largement sous-financés.

Le RIOCM accueille favorablement la volonté de la Ville de Montréal de travailler en amont avec les regroupements communautaires.

### Assemblée communautaire sur la politique de reconnaissance

Le RIOCM et les regroupements communautaires montréalais vous invitent à discuter de la nouvelle Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire de la Ville de Montréal.

Que propose la Ville dans sa nouvelle politique? Quels impacts pour mon organisme, pour mes relations avec mon arrondissement? Est-ce que ça résout certains problèmes observés ou cela peut en créer? Quels changements sont nécessaires afin que cette politique réponde aux besoins des groupes et des populations visées par ceux-ci?

Nos discussions alimenteront le travail des regroupements avec la Ville. Des audiences publiques auront également lieu en juin.

**26 février,  
de 13h30 à 17h  
Au Centre St-Pierre**

Pour vous inscrire : [cliquez ici!](#)

### Financement de santé publique pour les groupes communautaires

Plusieurs groupes reçoivent du financement de la Direction régionale de santé publique (DRSP), la plupart du temps pour des cycles de 3 ans. Certaines mesures (enveloppes) s'adressent aux tables de concertation locale, d'autres s'adressent aux groupes communautaires. Il peut s'agir d'activités en sécurité alimentaire, la création d'environnement favorable pour les familles ou les jeunes, de mesures de prévention des ITSS ou de réduction des méfaits liés aux drogues.

Trois mesures sont présentement en révision (3.1 , 4.2 , 12.1) et les groupes concernés ont été consultés via leurs instances de concertation locale. Le RIOCM siège sur les comités de gestion de ces mesures et a également produit des avis. Pour la suite des choses, notre travail sera de rappeler l'importance de considérer les résultats de la consultation. À ce moment-ci, nous ne sentons pas beaucoup d'ouverture.



#### Certaines orientations de la DRSP nous inquiètent :

- Financer exclusivement des activités réalisées en partenariat, c'est-à-dire exclure toute activité réalisée par un seul groupe, même si ce groupe s'implique dans la concertation et si l'activité est inscrite au plan d'action local. La DRSP semble perdre de vue qu'un groupe communautaire est en soi une organisation collective.
- Financer des services au volume, en maximisant l'efficacité coût/quantité. La qualité des interventions, la nécessité de l'établissement de liens humains, au cœur de notre approche, est peu présente dans les critères de sélection proposés. On semble s'intéresser davantage aux capacités de gestionnaire du groupe plutôt qu'aux impacts des activités proposées sur les populations ciblées.
- Déplacer l'argent sans tenir compte des impacts négatifs pour les personnes affectées par les activités qui disparaîtront. On se concentre exclusivement sur les nouveaux bénéficiaires escomptés.
- Imposer une vision institutionnelle et statisticienne de la prévention sans égard à la culture et à l'expertise des groupes, qui ont développé un savoir expérientiel pertinent et des approches spécifiques et innovantes (différentes de celles du réseau public), dont l'éducation populaire et l'empowerment.
- Faire de la microgestion budgétaire sans égard à l'autonomie des groupes et des instances de concertation.
- Réduire le champ de la prévention à des activités prédéfinies.

## De façon générale, nous souhaitons rappeler à la DRSP que :

- Les groupes communautaires sont reconnus et financés parce qu'ils offrent des réponses aux besoins de la population qui sont différentes de celles du réseau. Pour maintenir cette complémentarité, les intervenant.e.s du réseau doivent respecter l'autonomie des groupes dans le choix de leurs approches.

- La réalisation d'activités en partenariat peut être intéressante et bénéfique, mais ne doit pas devenir l'unique manière de faire ni s'imposer comme un credo. Le tout-au-partenariat-et-à-la-concertation n'est pas plus bénéfique que jamais-de-partenariat. Les groupes sont à même de juger quand des partenariats sont pertinents, ils ne devraient pas être des conditions sine qua non à l'obtention de financement.

- Les groupes communautaires sont aux premières lignes avec les personnes démunies, défavorisées, exclues ou opprimées. Bien que le travail des tables de concertation soit essentiel dans les quartiers, nous croyons que des activités de prévention en santé publique destinées à ces populations doivent continuer à prendre place dans les groupes communautaires, avec les personnes concernées.





### Cadre de référence régionale sur la partenariat

Après deux ans de travaux, le Cadre de référence régional sur le partenariat avec le milieu communautaire œuvrant en santé et services sociaux est sur le point d'être adopté. Il encadre les relations, le financement et les ententes contractuelles entre le réseau montréalais de la santé et les groupes communautaires.

#### De quoi ça parle?

Rôle des différentes instances du réseau

Rôle des regroupements d'organismes communautaires en santé et services sociaux

Définition des organismes communautaires

Valeurs et principes du partenariat

Les différents modes de financement et les modèles de contrats associés (ententes de services, ententes pour activités spécifiques, ententes de collaboration, projets).\*

Processus de règlement des différends

\*Une section sur le mode de financement à la mission (PSOC) sera à négocier après la très attendue révision du programme national

#### Qui ça concerne?

##### Du communautaire :

Les groupes financés au PSOC

Les groupes membres du RIOCM

Les groupes membres d'un regroupement sectoriel en santé et services sociaux

##### Du Réseau :

Les 5 CIUSSS de l'île de Montréal

Les établissements non-fusionnés (CUSM, CHUM)

La Direction régionale de santé publique

#### Quelles ont été les lignes directrices de notre travail :

- Préserver l'autonomie des groupes et des regroupements

- S'assurer de la clarté et de la conformité du contenu en général et des contrats en particulier

- Distinguer clairement les différents types d'ententes et les conditions qui s'y rattachent, afin que les groupes puissent prendre des décisions éclairées sur le type d'entente qu'ils souhaitent signer avec le réseau.

#### Quels gains ont été réalisés?

Chaque mode de financement ou d'entente est clairement défini.

L'ensemble du réseau est en bonne voie d'y adhérer, ce qui était loin d'être acquis jusqu'à tout récemment.

#### Nous aurions aimé que ça soit différent... :

Les contrats restent difficiles à comprendre (langage juridique, répétitions, structure peu fluide, très longs). Nous croyons que les personnes qui signent un contrat devraient être en mesure de le comprendre rapidement. Pour nous, c'est une question de respect. Des contrats fastidieux à comprendre et à remplir n'apportent rien d'autre qu'un alourdissement du fardeau administratif des groupes et peuvent nuire à la relation partenariale en instaurant des dynamiques de pouvoir indues. Cette vision ne semble pas partagée par nos vis à vis.

## Cadre (suite de la page 6)

Par conséquent, nous devons produire une nouvelle version du guide d'accompagnement et de réflexion pouvant vous aider lors de vos démarches. En attendant, vous pouvez tout de même vous référer à l'ancienne version disponible ici.

### En conclusion

Bien qu'il s'agisse d'un document administratif lourd et complexe, qui semble éloigné de la réalité des groupes, le travail réalisé permettra de protéger certains acquis du milieu communautaire. Notre adhésion est proportionnelle au niveau d'influence que nous avons pu exercer.

## Rehaussement du PSOC – mission globale

Les groupes admissibles à un rehaussement récurrent dès 2018-2019 ont reçu un versement additionnel le 10 janvier.

Si vous n'étiez pas admissible, nous vous invitons à nous faire part des raisons fournies par le Service régional du PSOC. Ces informations resteront confidentielles et nous aiderons à avoir une vision d'ensemble pour continuer à bien vous représenter.

Nous ignorons s'il y aura un nouveau rehaussement en 2019-2020 et quels seront les critères de répartition.

## Nouveau financement pour du répit en trouble du spectre de l'autisme (TSA)

Des groupes communautaires qui interviennent auprès de personnes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme et de leurs familles ont dénoncé la volonté de sous-traitance exercée par le réseau à leur endroit, dans un contexte de sous-financement chronique de leur mission et des activités existantes. Ils déplorent la volonté de Québec de leur acheter des places pour vider les listes d'attentes du réseau. Le RIOCM soutient la démarche des groupes et du Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle (CRADI). Les groupes communautaires ne doivent pas être perçus par le réseau comme des occasions à rabais de pallier le sous-financement des services publics. C'est pourquoi la campagne Engagez-vous pour le communautaire réclame non seulement un meilleur financement à la mission pour les groupes, mais également le réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux. Bien que tout ne soit pas encore finalisé, ces démarches semblent avoir assoupli la position du ministère.

[Lien vers l'article](#)

[Lien vers le reportage audio](#)





## Rassemblement et marche du 20 février

Notre prochain rendez-vous important est la Journée mondiale pour la justice sociale le 20 février. La Coalition Main rouge, en collaboration avec la campagne Engagez-vous pour le communautaire, organise une importante mobilisation unitaire et nationale dans plusieurs régions du Québec.

### Ce qu'on exige?

Un réinvestissement important dans :

- o Les programmes sociaux
- o Les services publics
- o L'action communautaire autonome

**À Montréal, nous nous réunissons  
à 11h30 au Square-Victoria  
(coin McGill et St-Jacques)**

**Merci de nous aider à planifier l'événement en vous inscrivant et en nous indiquant combien de personnes de votre groupe seront présentes : <https://goo.gl/forms/2LDpZMEqu9cn9ji92>**

- o Site de la Coalition Main rouge : <http://nonauxhausses.org/20-fevrier-2019/>
- o Merci de faire circuler la page [Facebook de l'action!](#)

### Un peu de contexte...

Sous couvert de l'épouvantail de « crise » des finances publiques, nous avons eu droit ces dernières années à plusieurs rondes de coupes, de compressions et de hausses de tarifs. Les dommages sont considérables et rien n'indique que les politiques qui seront mises en œuvre par le nouveau gouvernement amélioreront les choses.

Après des années d'austérité, le gouvernement québécois a cumulé d'importants surplus depuis deux ans. Ces surplus ont été réalisés au détriment de la majorité de la population et au prix de l'affaiblissement de notre filet social. Avec les surplus de 4,5 milliards \$ et des mesures fiscales plus progressistes, nous avons les moyens de réinvestir massivement dans l'ensemble des services publics, de financer plus adéquatement les programmes sociaux et de mieux soutenir les organismes d'action communautaire autonome.

Un filet social fort : c'est la meilleure manière de s'assurer que notre société soit la plus juste possible et que les droits humains et la dignité des personnes soient respectés! C'est une question de CHOIX politiques. Exigeons que le gouvernement prenne les moyens d'améliorer nos communautés et nos conditions de vie!





## À venir! Le bilan de l'assemblée!

Le 17 janvier dernier, près de 70 personnes, représentant plus de 40 groupes, se sont réunies pour faire le bilan de la campagne Engagez-vous et en discuter les suites. Dans une prochaine infolettre, nous vous présenterons le bilan du FRACA et celui du national ainsi que les grandes orientations qui sont sorties pour la suite de nos luttes. Merci à ceux et celles qui ont réfléchi avec nous!



**Votre organisme  
n'est pas membre  
du RIOCM?**

[Cliquez ici](#)

**Pour nous joindre :**

**753, avenue du Mont-Royal Est  
Montréal (Québec) H2J 1W8  
Téléphone : 514.277.1118**

**Courriel : [info@riocm.ca](mailto:info@riocm.ca)  
Site web : [www.riocm.ca](http://www.riocm.ca)**